

## RENAISSANCE EUROPE DE L'EST

### Nature de l'aide offerte

L'assistance offerte par le programme *Renaissance Europe de l'Est* prend la forme d'une contribution non remboursable couvrant au plus 50 % des frais admissibles de l'entreprise, et ce, jusqu'à concurrence d'une contribution maximale de 100 000 \$. Les entreprises peuvent solliciter une aide financière pour trois activités distinctes au cours du même exercice financier gouvernemental (période débutant le 1er avril et se terminant le 31 mars).

Le programme *Renaissance Europe de l'Est* appuie deux activités précises:

- les études préliminaires menant à la mise sur pied d'une co-entreprise;
- la formation du personnel liée à une entreprise particulière.

Chacune de ces activités est admissible à un financement dans le cadre d'un même projet.

Le programme *Renaissance Europe de l'Est* appuie également les activités suivantes du gouvernement fédéral:

- nouveaux conseils bilatéraux/associations de gens d'affaires viables et représentatifs
- programmes d'information pour gens d'affaires

Le programme *Renaissance Europe de l'Est* n'appuie pas:

- les visites de prospection et les études de marché ou de faisabilité générales;
- les études menant à une soumission dans le cadre d'un projet d'investissement;
- la mise en place d'un réseau de distribution, de représentants ou d'agences commerciales.

Certaines activités qui ne sont pas financées par le programme *Renaissance Europe de l'Est* pourraient être admissibles à une aide en vertu du Programme de développement des marchés d'exportation (PDME). Pour de plus amples renseignements sur le PDME, communiquer avec l'InfoCentre, au 1-800-267-8376 (944-4000 dans la région de la Capitale nationale), ou avec un des Centres du commerce international à travers le Canada (voir p. 11).